



3 questions à... Pablo Krasnoplosky

Membre de la CE de la FERC-CGT — Militant de Réseau Education Sans Frontières

Cherchant à justifier ses décisions, et particulièrement le contenu de sa circulaire du 13 Juin dernier, le Ministre de l'intérieur Sarkozy a déclaré vouloir gérer "avec humanité" la situation des jeunes scolarisés sans papier. Peux tu nous rappeler la réalité du dispositif que d'aucuns ont appelé "le tamis de la honte" ?

Chaque fois que Sarkozy a dû reculer, il a prétendu que c'était l'effet de son « humanité ». Ce sont en réalité les mobilisations dans les établissements scolaires et l'écho grandissant du RESF qui l'ont contraint à modifier son discours. Il a reculé une première fois avec sa circulaire du 30 octobre 2005, par laquelle il accordait aux élèves scolarisés et à leurs parents sans-papiers un sursis jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cela n'a pas empêché le RESF de continuer à agir, en dénonçant la chasse à l'enfant qui se préparait pour l'été 2006.

Sarkozy a donc reculé une seconde fois en annonçant une régularisation exceptionnelle des parents d'enfants scolarisés. Mais sa circulaire du 13 juin est restrictive et les pratiques des préfetures encore plus. Chaque préfet s'est bricolé sa propre interprétation de la circulaire. Beaucoup de demandeurs ont été écartés systématiquement. Ceux qui ont été déboutés de l'asile au titre de la Convention de Dublin sur le seul pays européen devant instruire la demande. Ceux qui n'ont pas encore été déboutés de leur demande d'asile

ou d'une autre demande en cours. Ceux dont le conjoint est en situation régulière, au prétexte qu'ils doivent passer par l'inaccessible regroupement familial. Ceux qui n'ont pas encore reçu un refus de séjour explicite. Ceux qui ne peuvent prouver s'être fait connaître auparavant, alors que c'est souvent au guichet qu'ils ont été dissuadés de déposer une demande. Ceux qui parlent avec un accent étranger trop prononcé. Ceux qui ont encore de la famille au pays... Sans compter les lycéens majeurs qui étaient exclus de la circulaire.

Dès la fin juillet, alors que tous les dossiers n'étaient pas connus, Sarkozy a fixé la limite des régularisations au titre de la circulaire à moins de 6000. Le 15 août, il a reconnu que le nombre des demandes approchait les 30 000, mais il est resté sur son « quota » de 6000. C'est donc 80% des demandeurs qui ont été piégés et qui risquent l'expulsion.

L'été a été marqué par de nombreuses actions pour s'opposer aux expulsions et exiger la régularisation de jeunes scolarisés sans papiers. Quel premier bilan peux tu tirer ?

Finalement, le tableau de chasse de Sarkozy n'est pas à la hauteur de ses espérances. Pendant l'été, le RESF s'est mobilisé localement et a fréquemment réussi à arracher des jeunes scolarisés ou leurs parents des griffes de la police de l'air et des frontières. A notre connaissance 5 lycéens ont été expulsés pendant l'été. Jeff, un lycéen nigérian de Paris, est le dernier en date. Sarkozy en a fait une affaire personnelle en

s'engageant à l'expulser devant la presse. Quand ils ont appris au petit matin que Jeff était extrait du centre de rétention, ses copains, des militants du RESF, des syndicalistes CGT de l'aéroport se sont aussitôt rassemblés à Roissy pour informer les passagers du vol pour Lagos. Les passagers se sont révoltés dans l'avion, mais la police est intervenue et deux passagers ont été placés en garde-à-vue. En fait, le commandant de bord avait été changé au dernier moment et c'est un militant UMP proche de Sarkozy qui avait été placé aux commandes. Le bilan est plutôt mauvais pour Sarkozy : la mobilisation ne s'est pas relâchée et il lui a même fallu contrôler directement l'équipage des avions.

Et aujourd'hui, alors que la circulaire fixait une date limite de validité au 13 août et que la rentrée scolaire est intervenue, peut-on considérer que le dossier est "bouclé" ? Et dans le cas contraire quelles perspectives peuvent être tracées ?

Au moins 20 000 parents d'élèves déboutés de la circulaire, cela représente environ autant d'établissements scolaires qui deviendront des foyers potentiels de résistance à la rentrée scolaire. Autour de chaque chaise vide, autour de chaque enfant ou lycéen menacé, les enseignants, les parents d'élèves, les jeunes se mobiliseront : par des pétitions, par la grève au besoin, par des manifestations... Le dossier est tout sauf « bouclé ».